

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel– 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 37 délégués (37 titulaires – 2 suppléants)	Voix Pour : 37
Dont membres votants à voix délibérative : 37 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 décembre 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dujon Régis, Mr Fraeyman Fabien, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel

Membres absents: Mr Adam Hubert, Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Branquard André, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mr Lévêque Yves, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniesz Michaël, Mme Picard Florence, Mr Simon André,

Est nommé secrétaire de séance : Mr Mathis Michel

<u>Objet :</u> Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
--

N°2023 12 04

- Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les membres du Comité syndical,
- Après avoir entendu l'exposé du Président sur la nécessité de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le début de l'exercice 2024, et avant le vote du Budget,

DECIDENT, après en avoir délibéré :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20231219-20231204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Publication : 21/12/2023

Certifié par le Président

- D'AUTORISER le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, dans l'attente de l'adoption du budget de l'exercice 2024,

- Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans les autorisations de programme, le comité syndical autorise le Président à les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

- CHARGENT le Président de l'exécution de la présente décision.

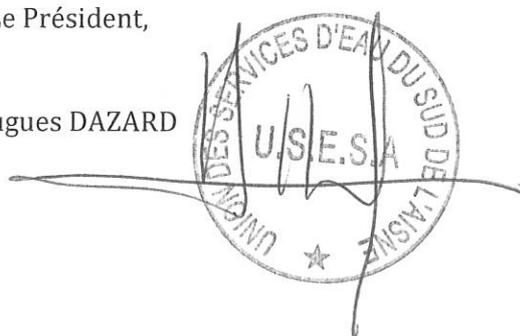
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Michel MATHIS

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20231219-20231204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Publication : 21/12/2023

Certifié par le Président

MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2024

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2023 12 04 du 19/12/2023

Article	Libellé article	Crédits votés au BP 2023	Dont Restes à réaliser 2022 inscrits au BP 2023	Crédits pris en compte	Crédits ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT
2031	Frais d'études	259 943,91 €	44 943,91 €	215 000,00 €	53 750,00 €
2033	Frais d'insertion	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	3 750,00 €
2111	Terrains nus	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €	27 500,00 €
2182	Matériel de transport	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	7 500,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 352,44 €	3 352,44 €	10 000,00 €	2 500,00 €
2313	Constructions	2 864 336,35 €	510 336,35 €	2 354 000,00 €	588 500,00 €
2315	Installations matériels et outillages techniques	10 146 729,14 €	3 159 729,14 €	6 987 000,00 €	1 746 750,00 €
238	Avances et acomptes versés	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	75 000,00 €
4581.17	Interconnexion La Ferté-Milon - Villers-Cotterêts	106 102,58 €	66 102,58 €	40 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL	13 845 464,42 €	3 784 464,42 €	10 061 000,00 €	2 515 250,00 €



Le Président,

Hugues DAZARD